

Eau potable et assainissement : quels choix pour ces services publics ?

Une initiative de solidarité internationale qui serait plus que bienvenue

850 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et c'est le cas de plus d'un habitant sur trois pour de nombreux pays africains. La solidarité mondiale face aux dégâts du réchauffement climatique doit et peut s'exprimer dans ce domaine vital. Les collectivités peuvent donner jusqu'à 1% de leur budget eau potable à des actions concrètes d'accès à l'eau. Eaux Secours Orléanais 45 soutient cette idée : ceci pourrait représenter plus de 100.000 euros par an pour Orléans Métropole.

Eau potable et assainissement : quels choix pour ces services publics ?

C'est maintenant que se dessine l'avenir de ces services publics pour Orléans Métropole. En effet, tous les contrats et marchés eau et assainissement prennent fin au même moment en décembre 2023. La suite se prépare donc dès maintenant. Eaux Secours Orléanais 45 constate et regrette qu'Orléans Métropole ait confié à un prestataire privé l'étude d'un schéma stratégique pour l'avenir à 20 ans de notre bien commun eau potable. Et ceci bien que des compétences existent en interne !

Choix critique dès cette année 2019 : les deux options possibles pour établir le dossier préparatoire aux décisions à prendre dès le lendemain de l'élection du nouveau conseil de métropole :

- Celle, purement idéologique, d'abandon complet du service public de l'eau aux mains des grandes compagnies privées via des délégations de services publics.
- Celle de la mise en place/de la consolidation d'une forte régie publique eau potable/assainissement, seule décision garantissant une maîtrise autonome et efficace de la collectivité

Eaux Secours Orléanais 45 demande que les citoyens, usagers qui supportent à 100% le coût de ce service public, avec ou sans le bénéfice d'actionnaires, soient informés et aient droit de regard dès maintenant sur ce choix.

Le grand tournant de 2023 doit être une chance !

Nous demandons à la métropole de saisir l'occasion exceptionnelle qui se présente en Orléanais pour développer, en régie publique, un puissant service EAU et ASSAINISSEMENT.

Service dont les compétences garantiront à la collectivité la maîtrise réelle de services publics aussi essentiels, face aux intérêts de grands groupes comme SUEZ ou VEOLIA déjà bien implantés en Orléanais.

Eaux Secours Orléanais 45 demande à Orléans Métropole de rendre public ces questionnements et aux élus d'ouvrir le débat citoyen qui nous paraît nécessaire.

Eaux Secours Orléanais 45 s'engage dans cette démarche citoyenne : la réunion publique qu'elle organise sur ce sujet le Vendredi 1^{er} Février, avec ATTAC et ICEO, sera une première occasion d'un tel débat. Elle permettra des échanges avec Thierry USO, invité de cette soirée, qui est un membre actif des initiatives sur l'eau au niveau européen et un acteur essentiel de la régie publique de la métropole montpelliéraine.

Eaux Secours Orléanais 45 est un collectif qui agit pour : la qualité de l'eau, le droit d'accès à l'eau pour tous en dehors de tout profit et un service public de l'eau et de l'assainissement au bénéfice de la population et sous son contrôle.

<http://eausecours-orleanais-45.blogspot.com/>